



## PROFIL PORTAGE

Portage salarial - guide pratique

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE - GARANTIES SANTÉ

# Garanties Mutuelle

Comprendre la couverture santé GEREP / AXA, les niveaux de garanties et les démarches utiles.

NOTRE PRINCIPE

## Une couverture santé d'entreprise claire, modulable et accessible.

Un document clair pour comprendre le fonctionnement, les limites et les bons réflexes.

CADRE DE RÉFÉRENCE



**Profil Portage**

Validation, transparence et accompagnement



**Guide consultant**

**GEREP / AXA**

**Régime Confort**

**Options facultatives**



01 - LE CADRE

# Une couverture santé d'entreprise

En tant que salarié porté, vous bénéficiez d'une couverture santé collective adaptée au portage salarial.

POSITION PROFIL PORTAGE

## Une protection santé claire et modulable.

Le régime d'entreprise donne accès à une base de couverture. Vous pouvez ensuite couvrir vos ayants droit ou renforcer vos garanties selon vos besoins.

RÉGIME INCLUS

### Confort

couverture collective de base

OPTIONS

### Premium / Excellence

à choisir selon votre situation

1

#### Base collective

Le régime Confort constitue la couverture santé d'entreprise.

2

#### Ayants droit

Vous pouvez demander à couvrir votre famille selon les modalités prévues.

3

#### Options

Vous pouvez choisir un niveau supérieur si vous souhaitez de meilleures garanties.

**Lecture simple :** la mutuelle est là pour sécuriser vos frais de santé. Les options permettent d'adapter la couverture à vos habitudes de soins.

**À retenir :** le régime Confort constitue le régime collectif d'entreprise. Les options supérieures et les ayants droit relèvent d'un choix personnel selon les modalités prévues par GEREPA / AXA.



## 02 - NIVEAUX

# Les niveaux de garanties

La couverture est organisée autour d'un régime d'entreprise et de deux niveaux optionnels.

C

### Confort

Régime d'entreprise. Il couvre les principaux postes de soins avec une base solide.

## Base

P

### Premium

Option facultative pour renforcer certains remboursements, notamment spécialistes, optique et dentaire.

## Option

E

### Excellence

Niveau haut de gamme pour ceux qui souhaitent une couverture très renforcée.

## Option +

**Important :** les options facultatives sont choisies par le salarié porté. Elles peuvent modifier le coût de couverture et doivent être adaptées à votre situation réelle.

**Exemple :** si vous avez peu de dépenses de santé, le régime Confort peut être suffisant. Si vous anticipez de l'optique, du dentaire ou des consultations spécialisées, une option peut être pertinente.

**Choix des options :** Premium et Excellence sont facultatives. Elles doivent être choisies selon vos besoins réels : spécialistes, optique, dentaire, implants ou médecines douces.



03 - SOINS COURANTS

## Exemples de remboursements médicaux

Ces exemples permettent de comparer rapidement les trois niveaux de garanties.

| POSTE                         | CONFORT       | PREMIUM       | EXCELLENCE     |
|-------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Généraliste DPTAM             | 84 €          | 109 €         | 141,50 €       |
| Généraliste non DPTAM         | 38,10 €       | 45 €          | 130,10 €       |
| Spécialiste DPTAM             | 84 €          | 131,50 €      | 141,50 €       |
| Spécialiste non DPTAM         | 45 €          | 45 €          | 130,10 €       |
| Ostéopathe                    | 45 € / séance | 60 € / séance | 120 € / séance |
| Nombre de séances ostéopathie | 4 / an        | 4 / an        | 4 / an         |

**DPTAM :** dispositif de pratique tarifaire maîtrisée. En pratique, les remboursements peuvent varier selon le professionnel consulté, le tarif pratiqué et le niveau de garantie choisi.

**Document de référence :** les exemples de remboursements sont fournis à titre indicatif. Les notices et tableaux de garanties GEREP / AXA restent les documents de référence.



04 - OPTIQUE

## Optique : lunettes et lentilles

La couverture optique distingue le 100 % Santé et les équipements hors panier 100 % Santé.

### 100 % SANTÉ

#### Une prise en charge encadrée

Les trois niveaux prévoient une prise en charge dans le cadre du panier 100 % Santé.

**À retenir :** le 100 % Santé permet d'accéder à certains équipements avec un reste à charge maîtrisé selon les règles applicables.

### HORS 100 % SANTÉ

#### Des niveaux différenciés

| VERRES        | CONFORT | PREMIUM | EXCELLENCE |
|---------------|---------|---------|------------|
| Simple        | 310 €   | 420 €   | 1 000 €    |
| Complexe      | 460 €   | 700 €   | 1 000 €    |
| Très complexe | 560 €   | 800 €   | 1 000 €    |

| POSTE     | CONFORT    | PREMIUM    | EXCELLENCE |
|-----------|------------|------------|------------|
| Lentilles | 258 € / an | 340 € / an | 515 € / an |

**Document de référence :** les exemples de remboursements sont fournis à titre indicatif. Les notices et tableaux de garanties GEREP / AXA restent les documents de référence.



05 - DENTAIRE

# Dentaire et implants

Les postes dentaires font partie des différences importantes entre les niveaux.

| POSTE                           | CONFORT  | PREMIUM  | EXCELLENCE |
|---------------------------------|----------|----------|------------|
| Prothèse dentaire - tarif libre | 397,75 € | 505,25 € | 612,75 €   |
| Implant dentaire                | 540 €    | 685 €    | 865 €      |
| Nombre d'implants               | 3 / an   | 3 / an   | 3 / an     |

**Vigilance :** les soins dentaires peuvent générer des restes à charge significatifs. Il est recommandé de demander un devis avant d'engager les soins.

**Exemple :** pour un implant, l'écart entre Confort et Excellence peut être important. Le choix de l'option dépend de vos soins prévus.

**Document de référence :** les exemples de remboursements sont fournis à titre indicatif. Les notices et tableaux de garanties GEREP / AXA restent les documents de référence.



06 - SERVICES

## Services inclus

La mutuelle donne aussi accès à des services pratiques au quotidien.

**24/7**

### Téléconsultation

Accès à un médecin par téléphone ou visio, depuis la France ou l'étranger, selon les conditions du service.

**I**

### Réseau ITELIS

Partenaires opticiens, dentistes et audioprothésistes avec tarifs négociés.

**100%**

### Gestion digitale

Souscrire une option, ajouter un bénéficiaire ou modifier ses informations en ligne.

#### OBJECTIF

### Réduire les démarches et les avances inutiles.

Les services associés permettent de mieux piloter les dépenses de santé et de faciliter les démarches administratives.

**GEREP / AXA :** GERP est l'interlocuteur de gestion pour l'affiliation, les bénéficiaires, les remboursements et les demandes pratiques. AXA intervient comme organisme assureur / partenaire du contrat selon les documents de garanties.



07 - AFFILIATION

## Affiliation et ayants droit

L'affiliation se fait en ligne après la signature du contrat de portage.

1

### Email

Vous recevez une invitation d'inscription en ligne.

2

### Inscription

Vous complétez les informations demandées.

3

### Options

Vous choisissez, si besoin, un niveau supérieur.

4

### Famille

Vous pouvez demander à couvrir vos ayants droit.

#### AYANTS DROIT

##### Famille et bénéficiaires

Selon votre situation, vous pouvez demander l'ajout de bénéficiaires. Le coût dépend de la composition familiale et des options choisies.

#### OPTIONS

##### Premium ou Excellence

Les options permettent de renforcer les garanties. Elles doivent être choisies en fonction de vos besoins réels.

**Changement familial :** pour ajouter ou retirer un ayant droit, la demande se fait via l'espace ou auprès de GEREP. Le coût dépend de votre situation familiale et du niveau de garantie choisi.





08 - COÛT

## Coût et impact consultant

La mutuelle est une couverture d'entreprise : elle doit être comprise dans l'équilibre global du compte d'activité.

LECTURE PRATIQUE

### Une protection incluse dans l'équilibre global.

Le régime Confort est pris en charge dans le cadre du contrat collectif. En portage salarial, son coût est intégré dans l'équilibre économique global du compte d'activité.

BASE

#### Confort

régime d'entreprise

OPTIONS

#### Facultatives

à la charge du salarié selon choix

**Transparence :** les montants peuvent évoluer selon les conditions contractuelles et la situation familiale. La simulation ou le bulletin de paie permet de vérifier le coût exact applicable.

**Options et ayants droit :** les options supérieures et l'ajout d'ayants droit peuvent entraîner un coût complémentaire. Selon les modalités applicables, ce coût peut être prélevé directement sur le compte bancaire personnel du salarié porté.

**Exemple :** un salarié seul n'a pas le même coût qu'un salarié couvrant sa famille. Une option supérieure renforce les remboursements mais augmente la cotisation.



09 - MAINTIEN

## Fin de contrat et maintien de couverture

Après la fin du contrat, plusieurs mécanismes peuvent exister selon votre situation.

### PORTABILITÉ

#### Maintien temporaire sous conditions

La portabilité peut permettre de conserver temporairement les garanties santé et prévoyance après la rupture du contrat, notamment en cas de prise en charge par France Travail et sous réserve des conditions applicables.

**Durée :** elle dépend de votre situation et ne peut pas dépasser la durée prévue par les textes.

### MAINTIEN INDIVIDUEL

#### Couverture personnelle payante

Un maintien individuel à titre payant peut également être proposé selon les modalités de l'organisme. Les garanties, tarifs et conditions doivent être confirmés par GEREPE.

**Contact :** [peps.affiliation@gerep.fr](mailto:peps.affiliation@gerep.fr)

**Important :** les conditions exactes dépendent de votre situation, du motif de fin de contrat et des règles du contrat santé. Une confirmation écrite de GEREPE est préférable.



10 - FAQ

## Questions fréquentes et contacts

Les réponses rapides aux questions les plus fréquentes sur la mutuelle.

### Le régime Confort est-il obligatoire ?

Il constitue le régime d'entreprise. Une dispense peut être possible uniquement dans certains cas prévus par les textes et sur demande du salarié, avec justificatif.

### Puis-je garder ma mutuelle actuelle ?

Oui uniquement si vous remplissez un cas de dispense applicable. La demande et les justificatifs doivent être transmis avant validation.

### Puis-je couvrir ma famille ?

Oui, selon les modalités d'affiliation. Le coût dépend de votre situation familiale et du niveau de garantie choisi.

### Comment ajouter ou retirer un ayant droit ?

La demande se fait via l'espace ou auprès de GEREP. En cas de doute, contactez GEREP avant modification.

### Comment choisir une option ?

Comparez vos besoins : spécialistes, optique, dentaire, implants, médecines douces et niveau de reste à charge.

### Que se passe-t-il à la fin du contrat ?

Selon votre situation, une portabilité peut être possible sous conditions. Un maintien individuel payant peut également exister. GEREP confirme les modalités exactes.

### Les garanties peuvent-elles évoluer ?

Oui. Les notices et tableaux de garanties GEREP / AXA restent les documents de référence.

#### GEREP

[peps.affiliation@gerep.fr](mailto:peps.affiliation@gerep.fr)

#### TÉLÉPHONE

01.45.22.52.53

#### PROFIL PORTAGE

[contact@profil-portage.fr](mailto:contact@profil-portage.fr)

#### SITE

[www.profil-portage.fr](http://www.profil-portage.fr)